

G10 INHIBITEUR

FONCTIONNALITE

Produit destiné à la protection des circuits fermés de chauffage central contre la corrosion, les boues et le tartre. Il s'emploie en protection d'une installation neuve ou après traitement de débouage d'une installation existante.

- Protège l'installation en créant une barrière entre les matériaux et l'eau. Celle-ci évite ainsi les phénomènes engendrant la corrosion, les boues et le dépôt du tartre.
- Empêche la prolifération bactérienne, source importante d'embouage dans les parties de l'installation où la température est plus basse. Dans le cas d'une installation basse température (notamment avec plancher chauffant), il est conseillé de traiter spécifiquement l'installation avec le **G50 BIOCIDÉ**.

A noter que la dureté de l'eau de l'installation doit être au moins de 15°f.

Labels et Agréments

Utilisation selon la réglementation biocide : TP02.

Caractéristiques techniques

Spécifications	Caractéristiques
Aspect	Liquide orangé
Odeur	Aromatique
Densité	1.25
pH à (1%)	7
Dureté de l'eau de l'installation	> 15°f Avec une eau trop douce ou trop adoucie, le produit n'aura pas d'action.
Compatibilité avec les matériaux	- acier, fonte, acier galvanisé, inox, aluminium et fonte d'aluminium - cuivre, laiton, bronze - PVC, PVCC, PER, PEX, PB, PP
Compatibilité avec les autres produits	Compatible avec l'ensemble des produits de la gamme HVAC GEB Compatible avec les antigels sans additifs
Compatibilité avec le matériel	Compatible avec la plupart du matériel. N'agresse pas les joints de nipples de radiateurs et de chaudières

Mise en œuvre

Préparation

- Il est conseillé de débouger, si nécessaire, l'installation pour traiter ensuite un circuit propre.
- Vérifier la dureté de l'eau, elle doit être supérieure à 15°f.
- Arrêter la chaudière (et la pompe de circulation).
- Vidanger l'installation du volume équivalent au volume de produit à introduire (au niveau de la chaudière ou sur une partie basse de l'installation).

Mode d'emploi

- Introduire le produit, en respectant le dosage, par une partie haute de l'installation (purgeur d'un radiateur par exemple) ou avec un matériel approprié.
- Refaire l'appoint en eau pour revenir à la pression de fonctionnement.
- Remettre l'installation en marche.
- Faire tourner la pompe de circulation pendant 30 minutes au minimum pour bien homogénéiser la solution.
- Bien purger les radiateurs pour éliminer tout l'air.
- Laisser le produit dans l'installation. Votre installation est protégée (durée de vie du traitement = 5 ans en moyenne) et peut de nouveau fonctionner normalement.
- Nous vous conseillons de noter les informations relatives à ce traitement (nom du produit, date, ...).
- Attention : en cas de rajout d'eau ou d'antigel dans l'installation, ne pas oublier d'ajouter du produit pour maintenir la concentration dans le circuit.

Consommation

1 litre pour 100 litres.

Nettoyage du matériel

A l'eau.

Astuce

Pour connaître le volume exact de votre installation, penser à effectuer ces relevés :

- avant le premier remplissage d'une installation neuve ou suite à un désembouage, effectuer le relevé du compteur d'eau (V1)
- effectuer le remplissage
- relever du compteur d'eau (V2)

Le volume de votre installation est obtenu par la différence $V_e = V_2 - V_1$

Stockage

Stocker à une température comprise entre +5°C et +30°C.

La date d'expiration notée sur l'emballage est mesurée sur produit non entamé, conservé à 20°C dans des conditions normales d'hygrométrie.

Observations

Produit Biocide : lire les instructions avant l'emploi, les emballages vides ne doivent pas être réutilisés. Les déchets de ce produit doivent être amenés en déchetterie ou détruits conformément aux réglementations locales en vigueur.

Les informations présentes sur cette fiche technique sont données de bonne foi et sont les résultats des mesures effectuées dans notre laboratoire. Etant donné le nombre de matériaux, les différences de qualité et la diversité des méthodes de travail, nous recommandons aux utilisateurs d'effectuer des essais préalables dans les conditions effectives d'emploi.

Ce présent document peut être modifié en fonction des évolutions des produits ou de l'état de nos connaissances sans préavis aussi nous vous recommandons de vérifier avant toute mise en œuvre, que vous êtes en possession de la dernière version.

La Fiche de données de sécurité disponible par Internet sur www.quickfds.com



GEB SAS – CS 62062 – Tremblay en France
95972 Roissy Charles de Gaulle Cédex - France
Tél. (33) 01 48 17 99 99 - Fax (33) 01 48 17 98 00
N°SIREN : 500 674 056

www.geb.fr

p : 2 sur 2